

**RAPPORT N° 99/7-52
au Conseil Municipal**

OBJET

**AUTORISATION DE PASSER UN MARCHÉ
POUR LA LOCATION DE BUS**

Rectificatif de la Délibération N° 99/6-78

Par Délibération N°99/6-78 du 15 octobre 1999, vous avez autorisé le lancement de l'appel d'offres pour la location de bus sous la forme d'un marché à bons de commande décomposé en 12 lots.

Cet allotissement a été établi sur la base :

- du mode d'organisation de la prestation (sorties sportives ou pédagogiques),
- des zones géographiques les plus utilisées (flux de déplacements vers les destinations de chaque zone),
- des destinations les plus importantes en valeur (classement par ordre décroissant d'importance pour les sorties pédagogiques)

Toutefois, dans le souci de prendre en compte les recommandations de la préfecture, la ville a souhaité revoir les critères de détermination de l'allotissement.

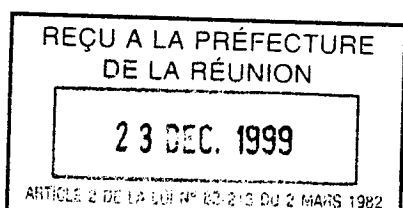
Il en ressort que les lots 8 et 12 peuvent être regroupés en raison de la même nature de prestations (zone de destination et mode d'organisation identique). A l'inverse, le lot 11 doit rester individualisé en raison de son mode particulier de fonctionnement.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, je vous demande en conséquence :

* De modifier le nombre et la consistance des lots (11 au lieu de 12) - cf annexe au présent Rapport.

Les autres dispositions de la Délibération initiale, non reprise dans le présent rapport demeurent inchangées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 99/7-52
du Conseil Municipal
en séance du mardi 14 décembre 1999

OBJET

AUTORISATION DE PASSER UN MARCHÉ
POUR LA LOCATION DE BUS

Rectificatif de la Délibération N° 99/6-78

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits prévisionnels à inscrire sous le chapitre 011 - article 6135, 6247 du BP 2000

Sur le RAPPORT n° 99/7-52 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Nicole CHAUVET, Conseillère Municipale, présenté au nom de la Commission Entreprise Municipale / Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

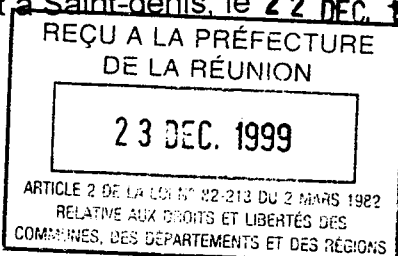
ARTICLE 1

Approuve les modifications du nombre et de la consistance des lots. (11 lots au lieu de 12)

ARTICLE 2

Les autres dispositions de la Délibération initiale non reprises dans la présente restent inchangées.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-denis, le **22 DEC. 1999**



LE MAIRE
Michel TAMAYA



**ANNEXE AU RAPPORT
ALLOTISSEMENT SPORTS**

LOT	DESTINATIONS	SECTEURS DE DEPARTS	MT MINI	MT MAXI
1	Piscine MONTAGNE Stade MONTAGNE Stade COLLORADO	Montagne 8e Montagne 15e	120 000,00 F	180 000,00 F
2	Piscine LA SOURCE Piscine BARACHOIS	Centre ville La source Bellepierre Petite île Camelias Providence	160 000,00 F	240 000,00 F
3	Piscine BUTOR Piscine VAUBAN	Vauban Butor Champ fleuri Montgaillard St François Brûlé	122 400,00 F	183 600,00 F
4	Piscine CHAUDRON Piscine PRIMA	Ste Clotilde Chaudron Prima	152 000,00 F	228 000,00 F
5	Piscine BRETAGNE Piscine MOUFIA	Bois de Nèfle Moufia Bretagne Domenjod	204 000,00 F	306 000,00 F
TOTAL			758 400,00 F	1 137 600,00 F

LOT	DESTINATIONS	SECTEURS DE DEPARTS	MINI	MAXI
6	Complexe CHAMP FLEURI	Tous secteurs	168 000,00 F	252 000,00 F
7	Sites sportifs autres que complexe de CHAMP FLEURI et stades situés à la MONTAGNE	Tous secteurs	160 000,00 F	240 000,00 F
TOTAL			328 000,00 F	492 000,00 F

**ANNEXE AU RAPPORT
ALLOTISSEMENT ECOLES**

SORTIES PEDAGOGIQUES ET PROMOTION DU SPORT

LOTS	N°	ZONES DE DESTINATIONS	MT MINI	MT MAXI
8	1	SAINT DENIS	175 000,00 F	260 000,00 F
	2	CENTRE LECTURE DU BRULE	56 000,00 F	84 000,00 F
	3	CENTRE MEDICO SCOLAIRE		
	4	PREVENTION ROUTIERE		
9	2	ST PAUL	40 000,00 F	60 000,00 F
10	3	ST LEU à ST PIERRE	50 000,00 F	80 000,00 F
	9	PLAINE DES MAKES		
	5	ST BENOIT à ST PIERRE		
	12	PLAINE DES CAFRES / DES PALMISTES		
	7	CIRQUE DE SALAZIE		
	4	STE SUZANNE à ST ANDRE		
	8	CIRQUE DE CILAOS		
	11	HAUTS DE L'OUEST		
	6	TOUR DE L'ILE		
10	VOLCAN			
			321 000,00 F	484 000,00 F

SORTIES SPECIFIQUES

LOTS	N°	DESTINATIONS	MT MINI	MT MAXI
11	1	CENTRE DE RATTRAPAGE INTEGRE	70 000,00 F	120 000,00 F